



FILA9CE

2024 - 2025

FILA9CE - Introduction

INTRODUCTION

FILA9CE - Profil enseignement

FILA9CE Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Le certificat universitaire en philosophie (approfondissement) comprend 60 crédits.

L'étudiant choisit deux cours d'histoire de la philosophie (10 crédits), cinq cours de questions approfondies (25 crédits), un séminaire (10 crédits) et il rédige un mémoire (15 crédits).

Le secrétaire du jury détermine le programme avec l'étudiant. Si la formation de base de l'étudiant ne lui permet pas de suivre avec fruit certains cours, un maximum de 15 crédits de prérequis pourra être ajouté au programme.

L'étudiant composera son programme en accord avec son jury

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
-

[FR]

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

FILA9CE - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette formation est accessible aux étudiants porteurs d'un diplôme universitaire de 2e cycle ou inscrits en dernière année de ce cycle. Dans ce cas ils n'obtiendront leur certificat qu'après l'octroi de leur diplôme de deuxième cycle.

Dans le cas où l'étudiant aurait été préalablement inscrit au Certificat « fondements », la réussite de celui-ci conditionne l'admission au Certificat « approfondissement ».

Ce programme donne lieu à la délivrance d'un certificat d'université qui atteste la réussite de la formation et l'octroi éventuel de crédits associés, sans conférer de grade académique.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines